

JOURNÉE SOMBRE DANS LE CIEL DU VILLAGE

Le jeudi 15 octobre 2020, un incendie a ravagé une partie des hangars de la SCI Terre de vigne, situés derrière l'église. Les conséquences sont lourdes, puisqu'au-delà des bâtiments, l'association « Les Mécanos de la Générale » a perdu tout son outil de travail. L'outillage dans la partie atelier est détruit et dans la zone de stockage les décors et les matériels divers sont partis en fumée. Ce lieu de stockage regroupait les décors de différentes compagnies ou structures œuvrant dans l'événementiel, la culture. C'est un coup dur porté au secteur de la création déjà gravement atteint par la situation sanitaire.

La commune cherche une alternative pour qu'ils puissent reprendre leur activité au plus vite, et leur a accordé une subvention d'urgence de 5000€.

L'activité de l'entreprise « ED Fermeture », qui occupe aussi une partie des hangars a été également perturbée. Après analyse des risques, ils ont pu réintégrer leur local et ainsi continuer leur travail. Autre conséquence, dans le cadre du projet Cœur de Village, la démolition d'une partie des hangars devait être commencée en Novembre. Pour le moment, cette action est mise à l'arrêt en attendant le résultat des expertises, de l'enquête sur les responsabilités, de la décision des assureurs ...

La Covid, de son côté, nous a contraints à annuler les réunions de travail du 23 et 24 octobre qui étaient prévues pour définir le nouveau Cœur de village. Tout ce travail est donc reporté.

Depuis 17 ans sur Bou.

Les Mécanos de la Générale est une association loi 1901 créée en 2010 pour reprendre et développer des projets de scénographie, de construction de décors et la production de spectacles initiés par la compagnie Monde en Chantier à partir de 2003.

Elle réunit des professionnels du spectacle, scénographes, plasticiens, constructeurs, régisseurs, chargés de production.

L'association a pour objectif, dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, de réunir des personnes de compétences variées, au service de la création, de la production et de la diffusion culturelle, artistique, multimédia et événementiel.

Une cagnotte pour les soutenir a été lancée sur internet suite à une initiative citoyenne.

Si vous voulez les soutenir voilà le lien :

<https://www.leetchi.com/c/soutien-aux-mecanos-de-la-generale-appel-a-la-solidarite>

Merci pour eux.

TRACER une nouvelle
voie est un événement rare
dans la vie d'une commune,
la **NOMMER** est l'étape
finale pour y accueillir ses
nouveaux habitants.

Aussi avons-nous pensé à
associer les citoyens de Bou
à ce choix difficile.

Votez entre ces 3 propositions.

Rue
Marceau MILLON
(1898-1967)

Marceau MILLON :
le chansonnier boumien
dont le répertoire résonne
encore aujourd'hui lors
du banquet de la fête
des vignerons.

Rue du
CLOUZEAU

LE CLOUZEAU :
c'est ainsi que l'on appelle la parcelle
(nom figurant sur le cadastre)
qui accueille aujourd'hui les nouvelles
constructions.

Rue
Rémi des RAUCHES

Rémi des RAUCHES :
c'est le titre d'un livre de Maurice Genevoix
qui raconte l'histoire d'un homme confronté
au dilemme entre le progrès, la vie en
ville et la vie simple, proche de la nature,
de la Loire en particulier.
Le 11 novembre prochain, Maurice Genevoix
fera son entrée au Panthéon, considéré
comme l'écrivain de la Grande Guerre
avec son livre *Ceux de 14*.

Renouvellement des commissions métropolitaines et désignation du représentant de BOU pour chaque Commission :

. Commission Attractivité : **Fabrice GERVAIS**

Thèmes : grands projets économiques, économie numérique, pépinières entreprises, agriculture urbaine et périurbaine, recherche, enseignement, promotion du territoire

. Commission Aménagement du territoire : **Bruno CŒUR**

Thèmes : planification urbaine, stratégie foncière et immobilière, rénovation urbaine, ruralité et cadre de vie

. Commission Espace public et proximité : **François ESTEBAN**

Thèmes : gestion de l'espace public, entretien voirie, coordination et gestion des pôles territoriaux, entretien des réseaux eau potable en régie, programme vélo

. Commission Cohésion sociale et territoriale : **Zohra OGBI**

Thèmes : Coopération en matière de santé, égalité homme / femme, politique de la ville, logement social, solidarité territoriale

. Commission Transition écologique : **Guy COURSIMAULT**

Thèmes : plan climat – air – énergie, préservation ressource en eau, prévention des risques, environnement, préservation de la biodiversité, gestion des déchets, mobilités

. Commission Ressources : **Bruno CŒUR**

Thèmes : finances, ressources humaines, patrimoine, politiques contractuelles

ORLÉANS
MÉTROPOLE

VOUS ETES
ICI

RAPPEL(S)

- Nos commissions accueillent des citoyens intéressés par la vie de la commune, contactez la mairie.

- Les communications municipales se font aussi par mail, inscrivez-vous.

- Le groupe autour du télétravail à Bou ne demande qu'à s'étoffer !
Qui répond présent ?

- Intéressé par le chantier participatif pour la création d'un atelier associatif ? Vous êtes bienvenu(e)s.

pour tous ces rappels: mairie@mairiedebou.fr



AGENDA

Questions aux élus : samedi 31 octobre à 10H salle des fêtes

Cérémonie du 11 novembre ; RDV au cimetière à 11H15

Conseil municipal : jeudi 19 novembre à 19H salle des fêtes

Collecte des encombrants : mercredi 4 Novembre

BOU

COLLECTE 2020

DES OBJETS ENCOMBRANTS

MERCREDI 4 NOVEMBRE

Cette collecte est dédiée aux objets que vous ne pouvez pas emmener en déchetterie.

Consignes des objets collectés

- > Ils doivent être transportés par deux agents de collecte dans une limite de 50 kg environ et 1 m³.
- > Ils ne doivent pas représenter un danger lors de la manipulation par les agents de collecte.
- > Leur dépôt sur le trottoir ne doit pas gêner la circulation des piétons et des véhicules.

Bon à savoir

Les objets encombrants collectés sont démontés puis incinérés. Ils ne sont ni réemployés, ni recyclés.

En déchetterie,

les objets déposés sont triés et leurs matières recyclées.

OBJETS REFUSÉS

Ils ne sont pas collectés

- électroménager, TV, etc (voir accord à joindre sur secteur)
- déchets dangereux (acides, métaux, produits pyrotechniques...)
- gaz, déchets de chantier
- pneus
- armoires
- vélos
- piles et batteries
- huile de vidange
- ordures ménagères (à déposer dans votre sac à déchets)
- déchets végétaux (sauf s'ils sont secs)
- déchets de professionnels

Donnez une deuxième vie à vos objets

sur www.sauve-un-objet.fr

ou en déléguant à Sava, Agri et Cités Jean-de-Dieu dans les zones de réemploi des objets.

INFOS QUALITÉ DÉCHETS